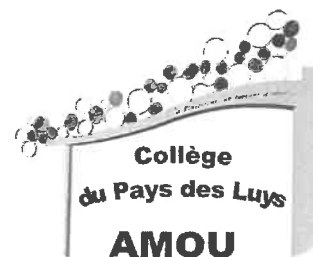




# INFOS FAMILLES N°1

*Année 2019-2020*



AMOU, le 06 septembre 2019

**Le bulletin d'information est adressé régulièrement aux familles.** Ce bulletin sera mis en ligne sur le site internet du collège (<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-paysdesluys/>).

---

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli vos enfants au collège d'Amou pour cette rentrée 2019. Exceptionnellement cette note d'informations N°1 est éditée au format papier pour les élèves de sixième mais attention, à partir du N°2, comme l'an dernier, elle sera mise pour tous sous Pronote et sur le site du collège. Veillez donc à bien vérifier et utiliser vos identifiants Argos pour vous connecter régulièrement à Pronote. Ces derniers seront d'ailleurs indispensables pour d'autres informations ou modalités d'inscription (bourses, inscription lycée...).

Je souhaite à tous une excellente rentrée et une très bonne année scolaire.

D.Baillieu, Principal

## ❖ MAIL VIE SCOLAIRE:

Le service de Vie Scolaire du collège d'Amou a sa propre boîte mail. Vous pouvez le contacter directement (transmission de documents, dispenses...) à l'adresse suivante :

[Mail-vie.Scolaire@ac-bordeaux.fr](mailto:Mail-vie.Scolaire@ac-bordeaux.fr)

**Rappel : téléphone direct : 05 58 89 28 30**

## ❖ EFFECTIFS RENTREE 2019: 272 élèves

NIVEAU	EFFECTIF	CAPACITE ACCUEIL	MOYENNE/CLASSE
6eme	82 élèves	84	27 à 28 élèves
5eme	53 élèves	60	26 à 27 élèves
4eme	61 élèves	90	18 à 23 élèves
3eme	76 élèves	90	25 à 26 élèves

## ❖ SEMESTRIALISATION :

Comme l'an dernier, nous poursuivons un découpage de l'année en deux Semestres. Voilà résumée en quelques lignes l'organisation de cette année :

**Mi-novembre** : Réunions internes sans la présence des délégués parents et élèves: constat et réflexion sur la remédiation. Edition d'un document qui sera envoyé aux familles.

**Fin-novembre début décembre**: Rencontres Parents Professeurs pour tous.

**Début février**: 1ers conseils de classe. Edition et envoi des bulletins.

**Fin Mars**: Convocation des familles des élèves en difficulté uniquement avec le Professeur Principal pour les niveaux 6e 5e et 4e.

**Début mai**: Réunions internes sans la présence des délégués parents et élèves, et rencontres avec les parents d'élèves de 3e sur convocation.

**Juin**: 2nds conseils de classe. Edition et envoi des bulletins.

Comme vous le constatez, il n'y aura que deux bulletins mais vous le voyez le contact avec les familles reste conséquent et comme je l'ai déjà rappelé, il ne faut surtout pas hésiter à prendre rendez-vous avec un enseignant de la classe ou bien sûr le professeur principal.

## ❖ CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE :

Premier semestre	Second semestre
Du 02 septembre 2019 au 31 janvier 2020	Du 03 Février 2020 au 03 juillet 2020
Conseils de classe : Début février	De début juin à fin juin
Vacances Scolaires	
Vacances de Toussaint	Du 19 octobre 2019 au 03 novembre 2019
Vacances de Noël	Du 21 décembre 2019 au 05 janvier 2020
Vacances d'Hiver	Du 22 février 2020 au 08 mars 2020
Vacances de Printemps	Du 18 avril 2020 au 03 mai 2020

## ❖ ARGOS-PRONOTE :

Avec la nouvelle organisation de l'année scolaire décrite précédemment, l'accès et l'utilisation régulière de Pronote, accessible via ARGOS, est primordiale pour le suivi de la scolarité de votre enfant. Merci à chacun de vérifier ses identifiants Argos. Pour les parents d'élèves de 5e 4e 3e les identifiants et mots de passe ARGOS restent les mêmes. Ne pas hésiter à vous rapprocher du collège en cas de problème de connexion. Pour les parents des élèves de sixième qui découvre cet outil, Pronote permet en quelques clics d'avoir accès aux notes, compétences, cahier de textes, retards, absences, punitions et sanctions, emploi du temps journalier de votre enfant...

Il est accessible via ARGOS par un simple clic sur la brique



Une « démo » à destination des parents est disponible à l'adresse suivante :

<https://demo.index-education.net/pronote/parent.html>

**Nouveauté : Vous pouvez également installer la version mobile sur votre téléphone portable fonctionnant avec vos identifiants ARGOS.**

## ❖ SITE DU COLLEGE :

Le site du collège est également une source d'informations importantes. N'hésitez pas à le consulter régulièrement. L'association APE des parents d'élèves y possède une rubrique avec coordonnées et informations diverses :

<http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-paysdesluys/>

## ❖ SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPETENCES ET DE CULTURE:

La dernière réforme du collège a organisé en cycles différents la scolarité dans le premier et le second degré.

Quatre cycles rythment cette scolarité de l'école maternelle à la fin du collège.

CYCLE 1 : Les apprentissages premiers. Il correspond aux trois niveaux de l'école maternelle.

CYCLE 2 : Les apprentissages fondamentaux. Il s'étend du CP au CE2.

CYCLE 3 : Le cycle de consolidation inclut les classes de CM1, CM2 et sixième.

CYCLE 4 : Le cycle des approfondissements, de la 5e à la 3e.

Au collège, à la fin du cycle 3 et du cycle 4 chaque domaine constituant le socle commun est évalué selon 4 niveaux d'acquisition :

Maîtrise insuffisante,  
Maîtrise fragile,  
Maîtrise satisfaisante,  
Très bonne maîtrise.

En fin de cycle 4 (3e) Ces niveaux d'acquisition sont pris en compte pour l'obtention du DNB (Diplôme National de Brevet).

Les domaines de ce socle sont les suivants :

D1	Des langages pour penser et communiquer (décliné en 4 composantes)
D1.1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
D1.2	Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
D1.3	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
D1.4	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
D2	Les méthodes et outils pour apprendre
D3	La formation de la personne et du citoyen
D4	Les systèmes naturels et les systèmes techniques
D5	Les représentations du monde et l'activité humaine

Pour le niveau 6ème, cette année il n'y aura plus de notes chiffrées. Les évaluations se feront uniquement par compétences.

#### ❖ SERVICE DE RESTAURATION :

Le service de restauration voit son fonctionnement se modifier pour cette rentrée. En effet depuis lundi 02 septembre, les élèves ont plusieurs propositions d'entrées et de desserts, le tout présenté sous forme de bar à entrées et de bar à dessert. Ils ont également la possibilité de choisir « petite faim ou grande faim ». Vous l'avez compris il s'agit de lutter contre le gaspillage alimentaire.

#### ❖ BOURSES DE COLLEGE (NATIONALES) :

**Attention** cette année encore les demandes de bourses collège se font de façon dématérialisée sur l'application France CONNECT ou par Scolarité services disponible sur votre espace ARGOS (compte du responsable légal). **ATTENTION DATE LIMITE 17 octobre 2019.**

Votre enfant a reçu les documents concernant les informations nécessaires. Je renouvelle ici l'importance pour les responsables d'activer leur compte ARGOS, élément indispensable à l'opération.

#### ❖ BOURSES DEPARTEMENTALES :

Le Département aide les familles d'élèves **demi-pensionnaires** (sous conditions de ressources). Ici également les demandes sont dématérialisées sur le portail :

<http://www.mesdemarches.landes.fr/>

Vous devez créer un compte (qui sert également pour la demande de transport scolaire ou encore le chèque sport).

**Si toutefois vous rencontrez des difficultés, il est possible de retirer un dossier papier auprès du secrétariat.**

**ATTENTION DATE LIMITE 8 novembre 2019.**

#### ❖ AIDE AUX FAMILLES, FONDS SOCIAL :

Si vous rencontrez des difficultés financières dans le cadre du règlement de la demi-pension, ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec M.Nicolleau, Gestionnaire, pour envisager une aide de l'établissement.

#### ❖ APE, ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :

Comme dit dans une rubrique précédente l'APE possède un onglet avec diverses informations sur le site du collège. Elle tiendra sa réunion plénière le mardi 10 septembre à 20h00 à la salle de la Mairie. Venez nombreux.

## ❖ ATTENTION : ACCES AU COLLEGE :

### RAPPEL :

L'accès au collège entre les barrières est interdit de façon permanente à tous les véhicules sauf service (personnels et livraison).

La gendarmerie vient faire régulièrement des contrôles.

Cela veut dire qu'il n'y a plus **que des bus entre les deux barrières** (accès bus matérialisé en jaune pour les élèves).

Ces mesures sont certes contraignantes et vous l'avez compris il s'agit d'éviter le plus possible le recours à la voiture et au stationnement alors que les transports scolaires sont financés à 100% par le département. Deux parkings sont à disposition au cœur du village (la Técoière et le stade).

**POUR QUE LE NIVEAU DE SURETE SOIT LE PLUS ELEVE POSSIBLE NOUS DEMANDONS AUX ELEVES QUI DESCENDENT A PIEDS OU EN VELO PAR LA ROUTE DU COLLEGE D'ATTENDRE LE DEPART DU DERNIER BUS AVANT DE QUITTER L'ETABLISSEMENT.**

**MERCI A VOUS PARENTS, DE RELAYER CETTE CONSIGNE AUPRES DE VOS ENFANTS.**

## ❖ RENTREE EN MUSIQUE :

Mme Destandau, professeure d'Education Musicale au collège a sollicité deux de nos anciennes élèves (Lauzin Alicia et Jenny) pour accueillir nos nouveaux élèves de sixième en musique. C'est donc au son de la guitare et du chant que s'est déroulée leur rentrée. Deux voix superbes et des élèves et parents surpris et ravis...

